



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102606</b>	De <b>M. Thierry Mariani</b> ( Les Républicains - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > femmes	<b>Tête d'analyse</b> > contraception	<b>Analyse</b> > implant. contrôles.
Question publiée au JO le : <b>14/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la méthode de contraception définitive Essure, des micro-implants composés de nickel (métal lourd reconnu comme le plus allergisant au contact cutané), titane, PET, qui sont insérés dans les trompes de Fallope. Cette méthode a entraîné chez des milliers de femmes françaises de nombreux effets indésirables, tels que des douleurs musculaires, des perforations d'organes, des réactions allergiques, auto-immunes, fatigue chronique. Aujourd'hui, les victimes de cette méthode contraceptive se mobilisent, et se sentent ignorées par les pouvoirs publics. Elles souhaitent que cette méthode soit retirée et interdite définitivement. Aussi, il souhaite connaître son analyse sur cet enjeu de santé publique, ainsi que les propositions du Gouvernement sur cette question.